

PROFIL DES FEMMES EN SITUATION DE PROSTITUTION EN MARTINIQUE

L'expression d'un système de domination patriarcale

María Bastitta¹

Rapport diagnostic


**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**
*Liberté
Egalité
Fraternité*


DELEGATION
RÉGIONALE AUX
DROITS DES
FEMMES ET À
L'ÉGALITÉ

¹ Ce rapport a été rédigé par l'auteure pour l'association Le Mouvement du Nid. Pour la publication de celui-ci, nous avons compté sur la révision effectuée par Ramiro Acevedo (Anthropologue à l'Université de Buenos Aires).

SOMMAIRE

P3

INTRODUCTION



P4

MÉTHODOLOGIE

- 2.1. Première étape de la recherche.....p5
- 2.2. Deuxième étape de la recherche.....p5
- 2.3. Échantillonnage.....p6
- 2.4. Aspects du plan de recherche.....p6

P8

POPULATION OBSERVÉE

- 3.1. Nationalité.....p9
- 3.2. Passé migratoire.....p9
- 3.3. Période d'installation en Martinique.....p10
- 3.4. Âge.....p12
- 3.5. Niveau d'études.....p13
- 3.6. Maternité et migration.....p14
 - Maternité et enfants à charge*
 - Responsabilité du père*
 - Situation familiale au moment de la migration*
 - Motifs de l'immigration*
- 3.7. Situation légale et administrative.....p20
- 3.8. Logement.....p21



P22

DIFFICULTÉS OBSERVÉES EN TANT QUE FEMMES MIGRANTES

- 4.1. Langue.....p23
- 4.2. Isolement et solitude....p24
- 4.3. Discrimination.....p25
- 4.4. Complications dans la recherche et l'accès à l'emploi.....p26
- 4.5. Prostitution.....p30



P34

POUR CONCLURE

P37

BIBLIOGRAPHIE

Comme l'indique le dernier rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC, 2018), l'exploitation sexuelle est un phénomène mondial ayant d'importantes répercussions sociétales et culturelles mais aussi économiques. La traite d'êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle, en effet alimentée par la prostitution, surtout des femmes et des petites filles, et constitue le troisième commerce criminel le plus rentable après le trafic de drogues et d'armes.

À ce sujet, il est important de rappeler les faits exposés par la Commission des droits de la femme et de l'égalité des genres du Parlement Européen (2014) qui établit le lien étroit entre la prostitution et la traite d'êtres humains et reconnaît que « la grande majorité des personnes prostituées sont originaires de groupes vulnérables » mais aussi que « les marchés de prostitution alimentent la traite de femmes et de petites filles et entraînent une augmentation de la violence à leur égard ».

Selon le Ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, rien qu'en France, 30 000 personnes se trouvent en situation de prostitution. Parmi elles, 93% sont étrangères et 85% sont des femmes. Ces chiffres mettent, une fois de plus, en évidence les inégalités structurelles sur laquelle s'appuie et se fonde le système prostitutionnel, dans lequel certaines personnes (généralement des hommes) en exploitent d'autres (généralement des femmes), en commercialisant leur vie, profitant de leur condition de vulnérabilité et en piétinant leurs droits humains fondamentaux.

Ces affirmations sont résumées dans les déclarations de Rosa Cobo (2016) lorsqu'elle affirme que la prostitution est aujourd'hui au service d'intérêts patriarcaux et néolibéraux auxquels s'ajoutent des éléments éthico-

raciaux et culturels, qui prennent la forme d'un colonialisme sexuel.

Dans ce contexte, ce rapport cherche à apporter des données sur les caractéristiques sociales et économiques des femmes prostituées en Martinique. Y seront également présentées les perceptions de ces femmes sur leurs propres expériences, toujours en essayant de respecter leurs voix et points de vue.

Ainsi, ce travail a été divisé en cinq sections dans lesquelles sont hiérarchisées les aspects suivants :

- P3** Cette **introduction** vise à montrer l'ampleur des problématiques liées à la prostitution à l'échelle mondiale, ainsi que la pertinence des études contemporaines liées à ce phénomène. Elle organise également la structure du rapport.
- P4** L'aspect **méthodologique** du travail réalisé est présenté afin de comprendre les résultats observés.
- P8** Les données objectives sur la composition de la **population observée** sont présentées.
- P22** La synthèse des résultats observés est présentée, notamment par le biais d'enquêtes sur **les perceptions des femmes interrogées par rapport à leur propre situation**.
- P34** Pour terminer, une **synthèse des résultats** obtenus est présentée.

MÉTHODOLOGIE

Les résultats exposés dans le présent document proviennent d'un bilan réalisé auprès de femmes migrantes contactées grâce au travail de terrain réalisé par les militantes et bénévoles de l'antenne de Martinique du Mouvement du Nid.

2.1. Première étape de la recherche

La conception de l'enquête s'est organisée en deux étapes. Lors de la première étape, 169 femmes ont été interrogées par téléphone (en raison des restrictions imposées par la pandémie de la COVID-19) sur une période de 14 semaines comprise entre les mois de mars et juin 2020.

Dans le cadre de cette démarche, un questionnaire semi-structuré a été élaboré, dont l'objectif était d'expliquer l'éventuel lien entre le groupe de femmes mentionné et le système de prostitution en Martinique ; le but final étant

de savoir si elles avaient déjà eu recours à la prostitution. Le cas échéant, il s'agissait de préciser si elles l'avaient pratiqué dans le passé, si elles y avaient recours en ce moment. Si elles n'y avaient jamais eu recours, il s'agissait ici de savoir si elles l'envisageaient comme une possibilité. Des données personnelles et socio-démographiques ont également été réunies (niveau d'études, état civil, situation familiale, logement, occupation actuelle et revenus), ainsi que des informations sur leur passé migratoire et leur statut de femmes migrantes.

2.2. Deuxième étape de la recherche

La deuxième étape de l'enquête, réalisée sur 10 semaines comprises entre les mois de juin et septembre 2020, ne concernait que les femmes ayant déclarées, lors de la première étape, exercer la prostitution au moment où elles participaient à l'enquête.

Dans ce cas, des entretiens personnels ont été menés à l'aide d'un questionnaire structuré, suivis de discussions ouvertes. L'objectif de cette deuxième étape était de distinguer le profil général des femmes en situation de prostitution en Martinique et de connaître les problèmes qu'elles rencontraient le plus fréquemment, dans le but d'élaborer un schéma d'approche et d'accompagnement susceptible de participer à la résolution de ces mêmes problèmes.

À partir de l'entretien, nous avons cherché à connaître des aspects importants de leur histoire personnelle et familiale ainsi qu'à approfondir notre appréhension de leur situation actuelle, en soulignant les expériences de discrimination

et de violence. Nous avons également cherché à comprendre leur perception subjective de la prostitution, associée à leur condition de femmes migrantes dans un pays où la culture et la langue sont différentes des leurs. Pour finir, nous avons étudié des aspects relatifs à leur parcours éducatif et professionnel, tels que leurs connaissances, leurs compétences, leurs expériences de travail et/ou leurs formations, mais aussi leurs attentes, leurs craintes, les enjeux qui se présentaient à elles face à un avenir dans lequel la prostitution est exclue comme source de revenus.

La dernière partie de l'entretien a été incluse afin de réaliser un diagnostic qui contribuera à la conception de futures formations destinées à enrichir les connaissances professionnelles et personnelles des femmes en situation de prostitution. Ceci dans le but d'augmenter leurs possibilités d'insertion professionnelle et de construire, à leurs côtés, un processus de sortie de la prostitution.

2.3. Échantillonnage

Le présent rapport reflète uniquement les données apportées par le groupe de 96 femmes ayant participé à la deuxième étape du bilan après avoir déclaré être actuellement en situation de prostitution. Ce groupe est

composé de personnes accompagnées par le Mouvement du Nid, qui ont toutes été ou sont bénéficiaires des différents services et prestations offerts par l'association.

2.4. Aspects du plan de recherche

Deux instruments ont été conçus pour compiler les informations. D'une part, un modèle de fiche personnelle qui a fonctionné comme guide pour l'entretien téléphonique et a permis d'organiser l'information de manière systématique. D'autre part, un questionnaire qui a rendu possible la vérification des informations pertinentes dans le cadre de notre étude, l'examen en détail de certains aspects de l'expérience personnelle des femmes, ainsi que la collecte d'autres types de données qui n'avaient pas été approfondies lors de la première étape.

La mise en pratique des deux instruments s'est déroulée dans une approche méthodologique mixte, caractérisée par un schéma de questions structuré qui permet néanmoins de disposer

à tout moment d'un espace d'expression ouvert. Cette combinaison de méthodologies quantitatives et qualitatives a permis la collecte des informations sociodémographiques sur ce groupe de femmes mais aussi l'approfondissement de nos connaissances sur le phénomène à partir de leurs expériences et témoignages.

Grâce à cette ouverture méthodologique, de précieux témoignages ont été enregistrés, dont certains sont exposés dans le présent rapport. Pour protéger l'anonymat des femmes interrogées, des noms fictifs seront utilisés dans les cas où des extraits de leurs témoignages sont présentés.

POPULATION OBSERVÉE

Ci-après sont présentées les principales caractéristiques de la population observée. Comme mentionné dans l'introduction, cette section contient les données objectives de notre enquête. La section suivante (4) présente l'avis des personnes interrogées sur leur expérience en Martinique.

La démarcation entre les données objectives et les perceptions des femmes à propos de leur situation établit une frontière poreuse entre les deux ensembles. Une des expressions de cette superposition se manifeste, par exemple, par ce qui est mentionné autour de leur maternité en tant que femmes migrantes (3.6.) où les données statistiques sur le nombre d'enfants à leur charge se mêlent aux perceptions de la maternité, des modes d'exercice des soins et des décisions prises en matière de migration.

Malgré la porosité mentionnée, cette séparation contribue à la mise en évidence des perceptions et représentations des femmes interrogées, qui, en fin de compte, sont les co-auteurs de ce document.

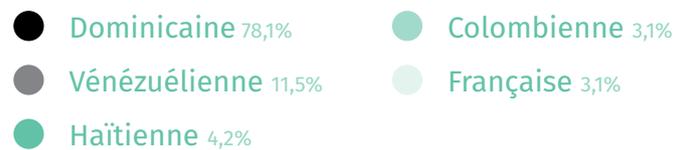
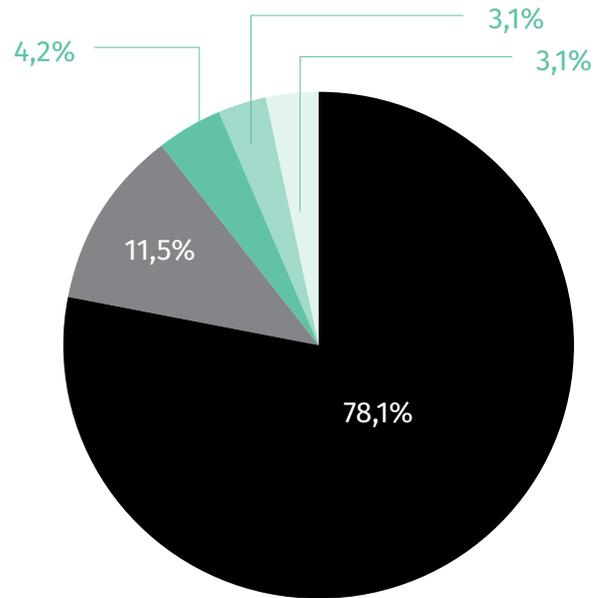
3.1. Nationalité

La première donnée à souligner est que l'ensemble des femmes interrogées sont d'origine étrangère. L'origine Dominicaine prédomine parmi les nationalités (78,1%) suivie par le Venezuela (11,5%), Haïti (4,2%) et, au même niveau, la Colombie et la France (3,1%).

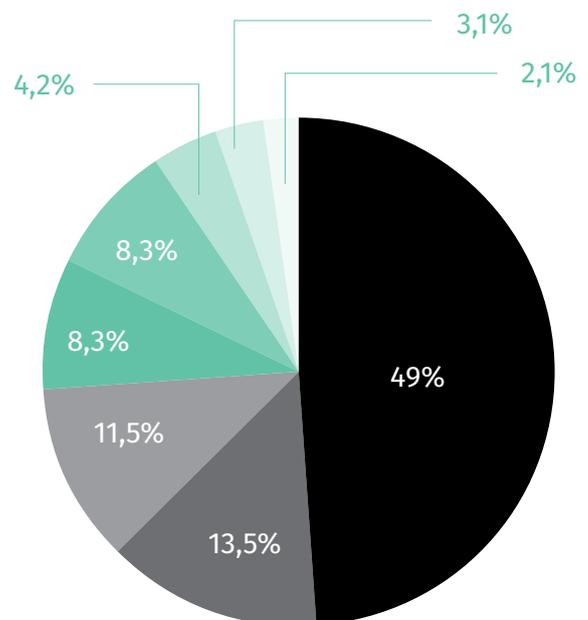
Parmi les données présentées, deux points de détails méritent d'être étudiés. D'une part, les femmes de nationalité française sont arrivées en Martinique à la suite d'un processus de déplacement interne depuis d'autres régions françaises. Toutes sont nées dans les territoires français d'outre-mer à la suite d'un mouvement migratoire antérieur de leur mère, comme c'était également le cas pour de nombreux enfants des femmes ayant participé à cette enquête.

D'autre part, l'état de la composition des nationalités qui ressortent de cette enquête est relativement récent. Comme expliqué plus loin dans la section 3.3., les nationalités qui apparaissent minoritaires représentent une nouveauté.

Fréquence par nationalité



Fréquence par lieu de provenance migratoire précédent



3.2. Passé migratoire

En observant le passé migratoire des femmes interrogées, on peut observer que 88,5% d'entre elles avaient entamé un processus de migration avant leur arrivée en Martinique. Dans le cadre de la présente section, l'expression « passé migratoire » désigne les mouvements entre un pays et un autre qui ont impliqué un séjour d'au moins 12 mois dans le pays de destination.

Parmi les destinations les plus citées on retrouve, en premier lieu, la Guyane Française, territoire dans lequel 49% des femmes ont habité auparavant. Ensuite, bien que les proportions soient moins importantes, on retrouve la Guadeloupe (13,5%), Le Suriname (8,3%), Saint-Martin (4,2%), l'Espagne (3,1%) et la Suisse (2,1%).

Seulement 11,5% des femmes ont déclaré que leur première destination migratoire était la Martinique ; la majorité d'entre elles sont des ressortissantes vénézuéliennes.

Deux éléments sont à retenir des informations présentées. D'une part, on constate le peu de cas de migration directe vers la Martinique depuis les pays d'origine des femmes interrogées (11,5%). Et d'autre part, si on accumule les données de résidences antérieures, 66,7% des femmes proviennent de territoires d'Outre-mer (Guyane Française, Guadeloupe, Saint-Martin).

3.3. Période d'installation en Martinique

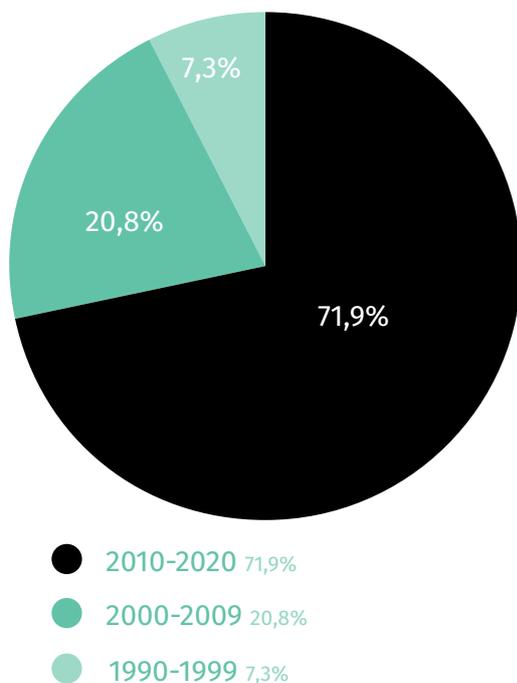
Cette dernière décennie, la grande majorité des femmes (71,1%) est arrivée en Martinique dans le but d'y rester de manière permanente, contre seulement 20,8% entre 2000 et 2009, et 7,3% dans les années 90. Ce dernier groupe a passé en moyenne 25 ans sur le territoire.

Afin d'approfondir davantage l'arrivée des femmes sur le territoire et surtout, de pouvoir repérer les arrivées récentes, nous avons disséqué les informations relatives à la dernière décennie. Pour cela, nous avons pris les données correspondant aux arrivées enregistrées entre

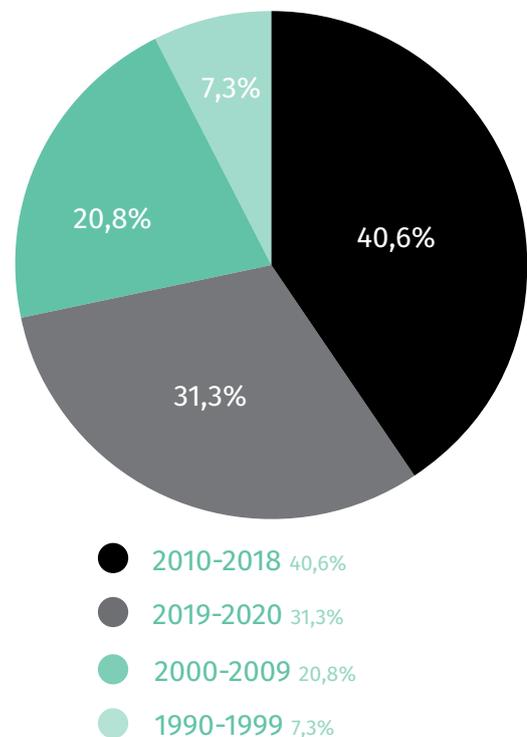
2010 et 2020, et nous avons tiré les informations liées à la période 2019 - 2020. Les résultats indiquent que parmi les femmes arrivées en Martinique au cours de la dernière décennie, 43,5% sont arrivées durant la période 2019 - 2020.

De cette manière, en prenant en compte l'intégralité des données enregistrées sur la période d'installation sur l'île, celles qui concernent la période 2019-2020 représentent 31,3%.

Fréquence par période d'installation



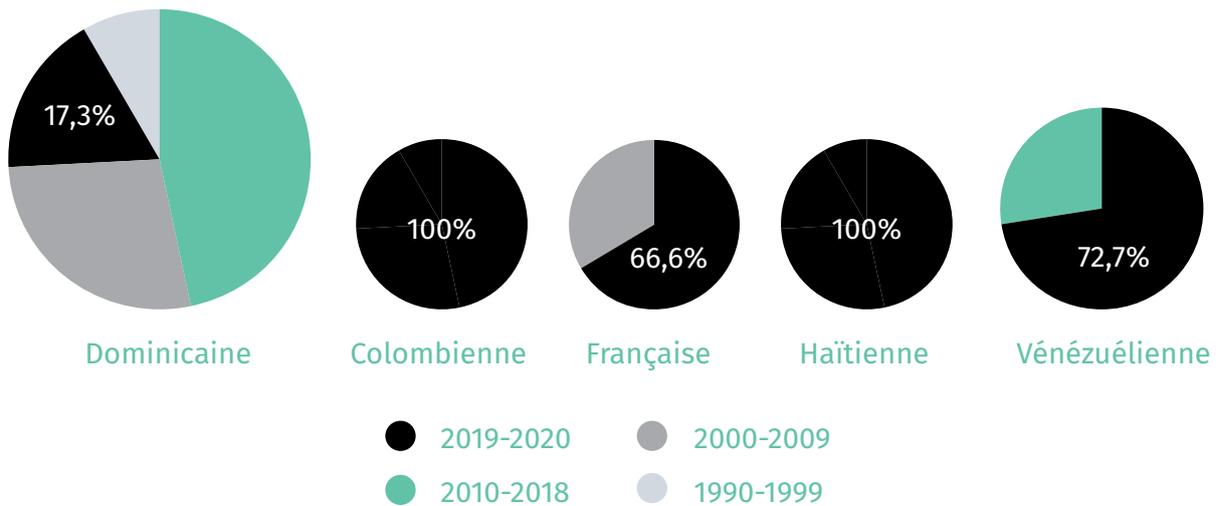
Période d'installation avec les arrivées récentes (2019-2020)



Si l'on approfondit davantage l'analyse en croisant les données d'entrée en Martinique avec la nationalité, on observe que la totalité des femmes de nationalité haïtienne, colombienne,

française et vénézuélienne est arrivée lors de la dernière décennie et que, parmi elles, une grande partie est arrivée au cours de la dernière année et demie.

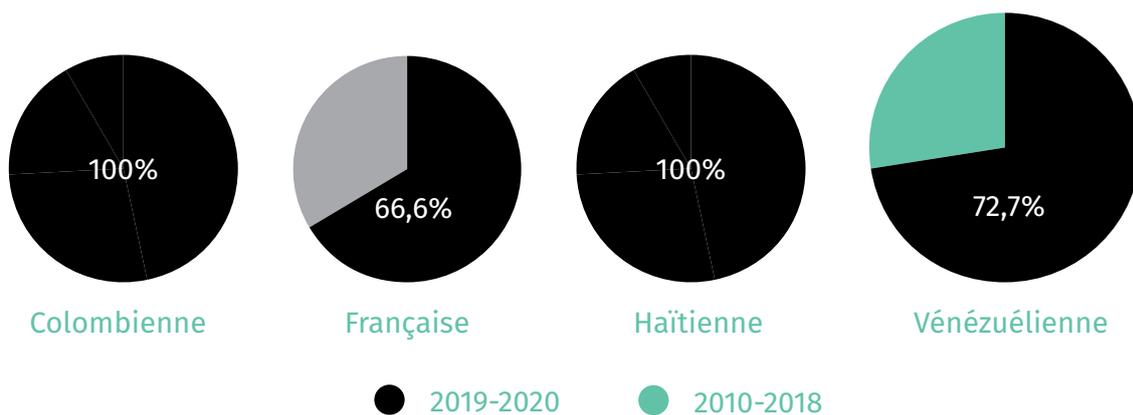
Fréquence par nationalité et période d'installation



Seules les femmes de nationalité dominicaine ont enregistré des arrivées avec intention de rester de façon permanente sur le territoire lors des décennies précédentes bien que, comme dans le reste des cas, la plupart d'entre elles sont arrivées à la dernière décennie et, plus précisément, 17,3 % en 2019-2020.

En effet, on observe que 100% des femmes haïtiennes et colombiennes, de même que 72,7% des femmes vénézuéliennes et 66,6% des femmes françaises sont arrivées sur le territoire durant la période 2019-2020. Pour visualiser cette nouvelle tendance, voici un graphique excluant la population migrante de République Dominicaine.

Fréquence par nationalité et période d'installation (sans les femmes dominicaines)



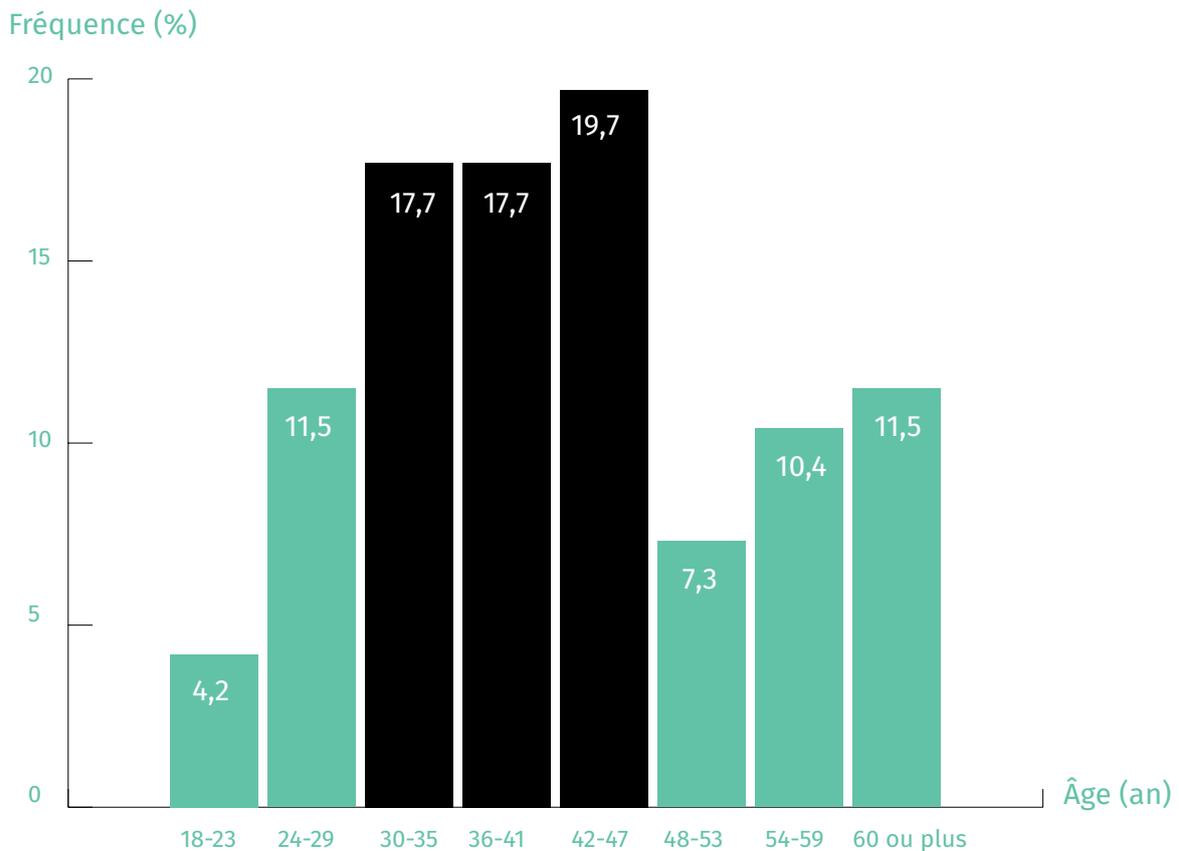
On observe clairement qu'au cours des dix dernières années, un mouvement migratoire de femmes d'origines nouvelles s'est manifesté. Cette tendance s'est accélérée ces deux dernières années, notamment avec les femmes vénézuéliennes. Bien que ce changement de fréquence soit encore naissant, il n'en reste pas moins un élément à surveiller dans les années à venir afin d'évaluer la continuité de ces tendances.

3.4. Âge

Selon les données de l'enquête, la majorité des femmes (55,1%) ont entre 30 et 47 ans, âges répartis de manière homogène au sein de ce segment, avec une légère prédominance du

groupe le plus âgé, c'est-à-dire des femmes entre 42 et 47 ans. Le graphique ci-dessous montre le détail des données disponibles.

Fréquence par tranche d'âge



Comme le montre le graphique, bien qu'il y ait une tranche d'âge (30 à 47 ans) qui, prise dans son ensemble, concentre une majorité significative, rien ne permet d'affirmer que la prostitution soit un exercice pratiqué à un moment précis de la vie de ces femmes. Au contraire, on observe des pourcentages importants dans toutes les tranches d'âge. De la même manière, la répartition ne suit pas la forme d'une répartition « normale », c'est à dire que l'augmentation du nombre de personnes prostituées n'augmente pas de façon constante après l'âge de 47 ans, mais diminue puis augmente à nouveau vers les groupes d'âge supérieurs.

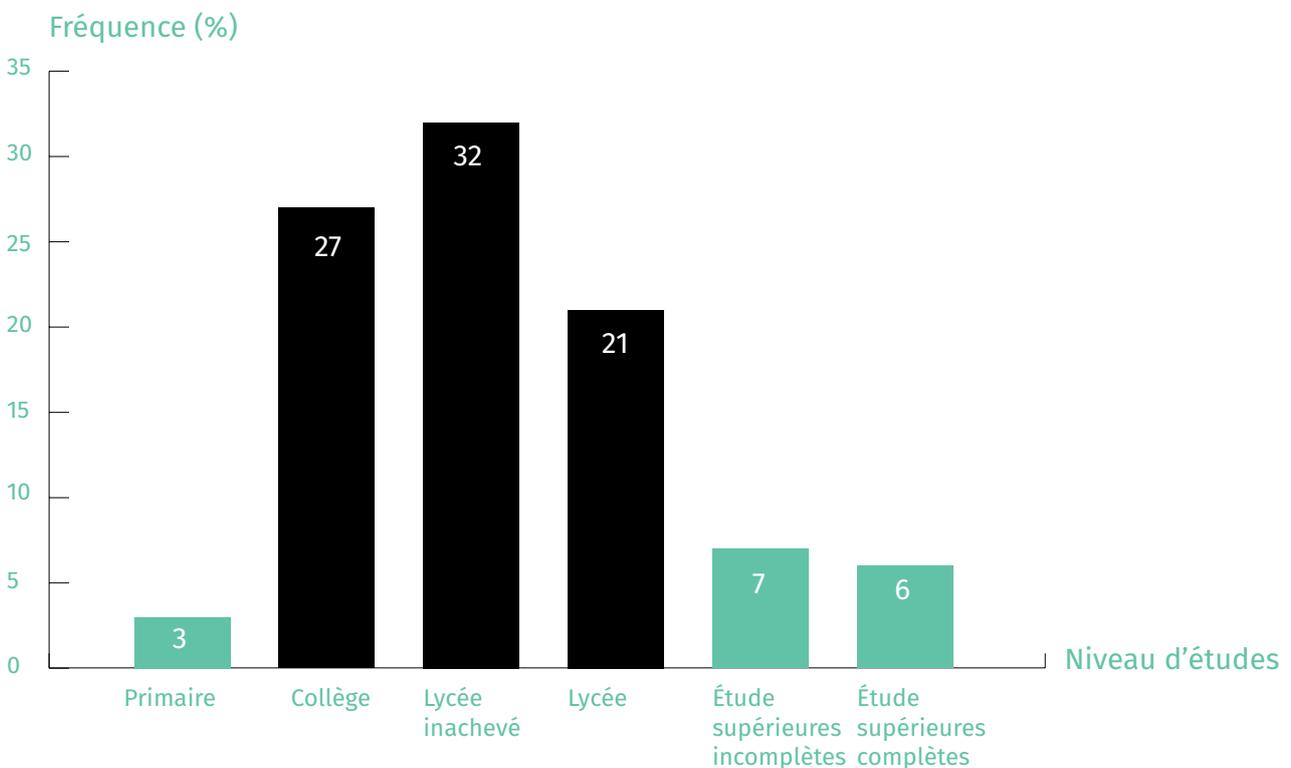
3.5. Niveau d'études

À partir de l'échantillon, on peut observer une grande proportion de femmes (64,5%) ayant abandonné la scolarité avant la fin du cursus complet prévu dans leur pays d'origine (l'équivalent du lycée complet en France²). Par conséquent, 3,1% ont déclaré avoir un niveau « école primaire », 28,1% un niveau « collège » et 33,3% n'ont pas terminé le lycée.

Néanmoins, on enregistre également 20,8% des femmes qui déclarent avoir terminé le

lycée (lycée complet) et 13,5% qui ont accédé à un niveau d'enseignement supérieur. Parmi elles, 7,3% n'ont pas terminé leurs études, et 6,2% les ont terminées. En ce qui concerne les qualifications professionnelles indiquées, on distingue les catégories suivantes : licence en administration, licence en administration des entreprises touristiques, technicien supérieur en administration fiscale, assistant de laboratoire clinique et aide-soignant.

Fréquence par niveau d'études atteint



Comme le montre le graphique, la répartition se concentre surtout autour de la catégorie « lycée inachevé », puis les occurrences diminuent de part et d'autre de ladite catégorie. Cette répartition affiche un chiffre final extrême : seulement 6% des femmes ont complété les études supérieures, avec les conséquences que cela implique concernant leur insertion sur le marché du travail.

² Afin d'établir un cadre de référence unique, les questions et réponses de cette partie ont été adaptées en fonction du système éducatif français (Primaire, Collège, Lycée, Études Supérieures), ces derniers niveaux ayant l'option « complet » ou « incomplet ».

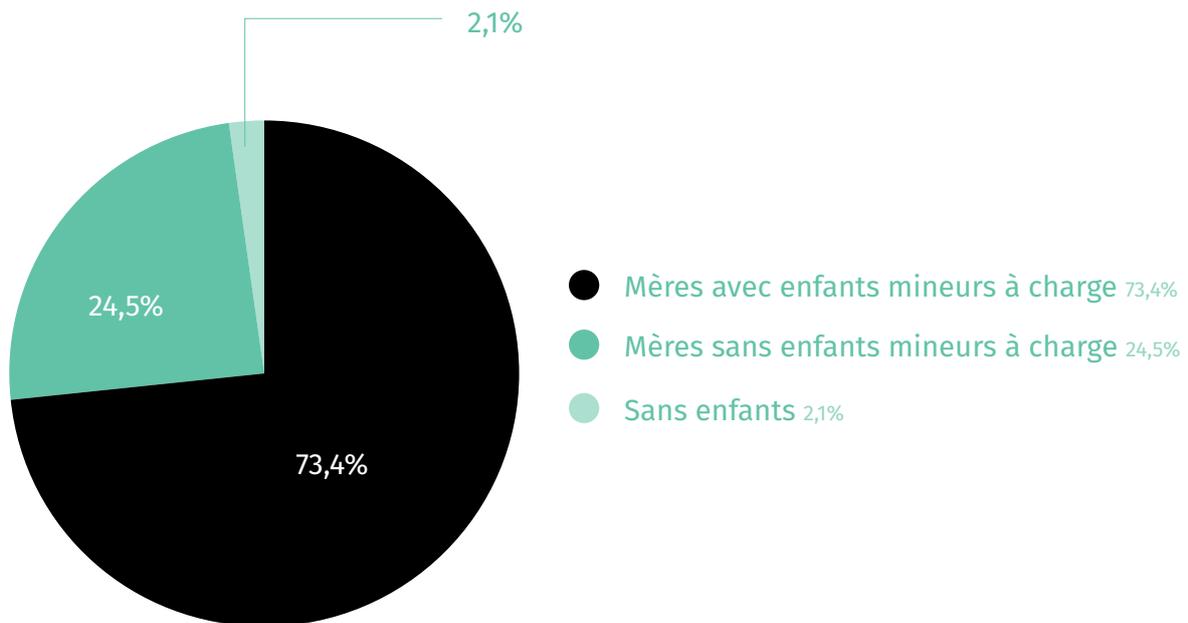
3.6. Maternité et migration

Maternité et enfants à charge

La principale caractéristique qui ressort de l'étude de la structure familiale des femmes ayant participé à l'enquête, est que la grande majorité sont mères de familles monoparentales et ont la charge de deux ou trois enfants de moins de 18 ans, en plus d'autres membres de la famille qui, financièrement, dépendent également d'elles. De plus, en cherchant à dévoiler comment est configuré l'exercice de la maternité et de l'éducation au sein de ce groupe, plusieurs questions se posent.

Lors d'une première lecture, on peut observer que 97,9% des femmes interrogées sont mères. Ce qui semble le plus pertinent à dégager par rapport aux objectifs de cette étude est que, si l'on examine de plus près les données, on constate que 73,4% des participantes ont des enfants de moins de 18 ans. En continuant l'analyse, on peut observer que parmi les femmes ayant des enfants de moins de 18 ans, plus d'un tiers d'entre eux ont entre 0 et 4 ans (37,7%).

Distribution selon le nombre d'enfants à charge



En plus de cette première caractéristique, d'autres données significatives sont extraites à partir de l'analyse du lien entre la maternité et la migration chez les femmes qui composent l'échantillon :

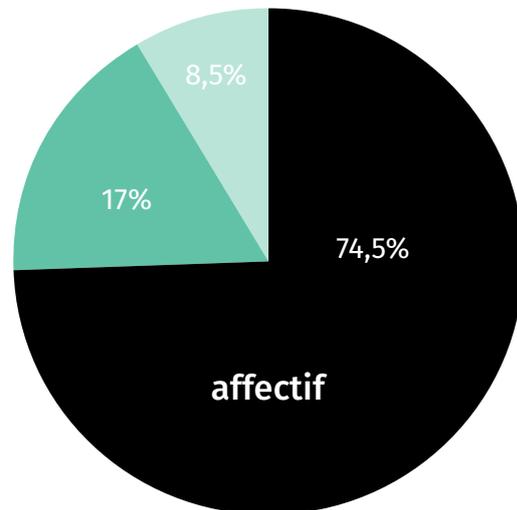
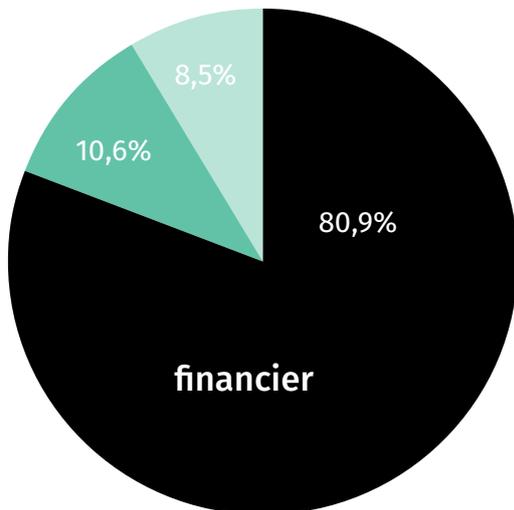
- Dans 83% des cas, au moins un des enfants de moins de 18 ans est né sur un territoire français et est reconnu par un père de nationalité française.
- 44% des femmes ne vivent pas avec un (ou plus) de leurs enfants de moins de 18 ans, ceux-ci se trouvant dans le pays d'origine, généralement sous la garde d'une femme provenant de leur entourage familial direct.
- Finalement, on peut observer que dans 48% des cas, les femmes ont réalisé leur processus migratoire laissant, dans leur pays d'origine, au moins un enfant mineur à ce moment-là.

Responsabilité du père

L'absence de mention de la figure paternelle est une donnée frappante. Comme nous avons pu l'anticiper au début de la section, le fait que ces femmes soient les piliers des foyers et des familles monoparentales constitue un élément caractéristique. De plus, une dynamique générale se dégage de ce diagnostic : le non-respect des responsabilités familiales de la part des pères ayant des enfants avec les femmes de l'échantillon.

À cet égard, lorsqu'on les interroge sur la co-responsabilité parentale, on a pu noter que dans la grande majorité des cas, les pères n'assument pas leur rôle vis-à-vis de leurs enfants, mais au contraire, les femmes sont les seules responsables, tant sur le plan financier (Graphique n°10) que sur le plan affectif, ainsi qu'au niveau des soins (Graphique n°11).

Distribution selon le respect des responsabilités paternelles sur les plans :



Les données présentées rendent compte de la complexité des logiques sous-jacentes caractérisant la configuration maternité/migration dans l'univers des femmes qui participent à l'enquête. Pourtant, générer des conclusions en ne prenant en compte que l'aspect quantitatif impliquerait un diagnostic incomplet, et donc incorrect. Au contraire, approfondir cette problématique à partir de l'écoute et de l'analyse qualitative a permis de connaître une réalité qu'il n'aurait pas été possible d'expliquer à partir d'instruments de travail plus structurés.

Situation familiale au moment de la migration



Personne n'abandonne sa famille ni son pays s'il n'y a pas une raison valable pour le faire.³



La décision d'émigrer peut être fondée sur diverses raisons et implique des contreparties pour soi-même ainsi que pour les autres. Selon la majorité de ces femmes, la possibilité d'émigrer représente l'opportunité de changer le cours de leur vie et, surtout, des vies de leurs familles, même si le prix à payer pour y arriver pourrait être très élevé, comme l'exprime le témoignage d'une des femmes interrogées :

Ada

« [...] cela fait douze ans que je suis partie et je m'en rappelle encore. Ça a été très dur pour moi de laisser mes filles mais je savais que je pourrais vite leur envoyer l'argent dont elles avaient besoin, pour qu'elles aient la vie que je n'ai pas eu. Je voulais mettre de l'argent de côté pour construire une maison pour ma famille parce que je connaissais des femmes qui avaient voyagé et qui avaient pu faire construire leur propre maison. »

Elles ont toutes décidé d'émigrer à cause de la pauvreté, des restrictions que les limitations économiques imposent à l'éducation de leurs enfants, ou bien des conséquences de la conjoncture socio-politique de leur pays. Les raisons mentionnées comprennent des facteurs tels que le chômage ou l'absence de revenus suffisants pour faire face aux responsabilités familiales et, dans de nombreux cas, impliquent même une difficulté à accéder aux services

basiques et à répondre aux besoins primaires. De plus, ce sont des raisons qui pèsent sur les épaules de femmes qui sont en général cheffes de famille et doivent soutenir économiquement leur système familial.

Cet ensemble de facteurs qui peuvent catalyser la décision d'émigrer apparaît, par exemple, dans les témoignages ci-dessous :

Solange

« [...] c'est d'abord ma soeur aînée qui est partie. Elle nous envoyait de l'argent tous les mois pour ses enfants et pour nous et avec ça en plus de mon travail et celui de mon père, nous vivions; ensuite mon père est tombé malade et ça a été plus compliqué. Il fallait nourrir cinq enfants, mon père ne pouvait plus travailler et avait besoin de médicaments ; ma petite soeur n'avait pas de travail et l'argent que je gagnais n'était pas suffisant alors j'ai dit à mon autre soeur qui se trouvait à Cayenne que j'allais venir aussi pour réunir à deux plus d'argent pour leurs envoyer.»

Amada

« [...] soudain tout est devenu un désastre. L'argent n'était plus suffisant pour acheter de la nourriture et aucun médicament n'était accessible. J'ai grandi dans une famille humble mais qui n'a jamais manqué de rien pour manger et soudainement, il n'y avait plus d'argent pour nourrir mes enfants ni pour répondre aux besoins de mes parents. Je n'avais plus de travail et je ne trouvais pas de solutions, c'est pour ça que j'ai décidé de partir.»

Par ailleurs, comme décrit dans la plupart des témoignages, la grande majorité d'entre elles n'était pas en couple au moment de prendre la décision d'émigrer, raison pour laquelle elles ne comptaient pas non plus sur un accompagnement économique afin de faire face aux besoins familiaux. Cependant, on peut constater que la majorité d'entre elles avait des enfants mineurs et dans beaucoup de cas, des enfants très petits, dont l'éducation relevait de leur seule responsabilité.

En approfondissant le rôle paternel dans l'éducation des enfants, la plupart des femmes indiquent qu'en général, les hommes ne contribuent aux tâches parentales que lorsqu'ils vivent dans la même maison ou lorsque la relation de couple est maintenue. Mais qu'à partir du moment où ils quittent le domicile, en général pour fonder une nouvelle famille, ils mettent de côté leurs responsabilités en tant que parent, comme le commentent certaines des femmes interrogées :

Francisca

« [...] ce n'est pas facile d'élever seule ses enfants. Ils veulent leur père mais il s'en moque. Il est parti et a fondé une nouvelle famille, il les salue à peine quand il les croise dans la rue. Dites-vous que je suis allée le chercher un jour et je lui ai dit que les enfants avaient faim, il ne m'a aidé que cette fois-là.»

Sandra

« [...] Moi j'aime mes enfants, plus que tout au monde et je veux qu'ils aient une vie heureuse, qu'ils aient de bons vêtements, qu'ils puissent étudier. Je préfère être ici mais pouvoir m'occuper d'eux qu'être là-bas et de ne rien pouvoir leur offrir. Je suis la mère et le père, et dans la vie il faut savoir prendre des décisions. Les enfants avant tout.»

³ María Fernanda Espinosa, citée dans ONU, 2019a

Par ailleurs, les chiffres indiquent également que les femmes deviennent à nouveau mères dans le pays de destination et que les pères de ces enfants sont des hommes français qui, tout en les reconnaissant comme étant les leurs, n'en n'assument ensuite pas la responsabilité.

Dans ces cas de figure, les témoignages des femmes ont révélé le lien qui existe entre la maternité et le permis de séjour sur le territoire. La difficulté pour les immigrants d'obtenir un permis de séjour leur permettant d'exercer pleinement leur citoyenneté est bien connue. Les solutions sont peu nombreuses et, en général, elles nécessitent le respect de certains critères et principes qui ne sont pas faciles à honorer pour la plupart, surtout à cause de la barrière de la langue et du manque de ressources suffisantes. Cela se répète même dans le cas des femmes couvertes par un recours à la procédure d'asile, puisqu'après un nombre limité de renouvellements, la demande est souvent refusée et, par conséquent, leur droit de permanence sur le territoire aussi.

En tenant en compte de ce contexte, beaucoup de femmes ont recours à l'alternative d'avoir un enfant avec un citoyen français qui est prêt à reconnaître légalement sa paternité puisque, de cette manière, l'accès à un permis de séjour pour la mère devient une procédure simple. Cependant, le chemin vers l'objectif n'est pas toujours aussi simple.

Conformément à ce qui précède et à travers les témoignages et l'analyse qualitative des informations, il est possible de déduire que la plupart des enfants nés sur le sol français sont le résultat d'une union « arrangée » entre des mères immigrées et des pères de nationalité française dont le rôle principal - et dans la grande majorité des cas, exclusif dans le cadre de la parentalité - est de reconnaître légalement leurs enfants. Selon les témoignages des femmes elles-mêmes, en général, cet accord implique des échanges sexuels selon l'intérêt et la disposition de l'homme ou le paiement d'une somme d'argent par les femmes, généralement entre 2000 et 4000 euros, comme le rapportent ces témoignages retrouvés :

Karen

« [...] J'ai fait mes papiers grâce au petit [son fils]. Lui est français. [...] Son père est d'ici mais je ne le vois plus. Je l'ai connu grâce à une amie qui me l'a présenté. Elle m'a aussi prêté l'argent pour le payer, c'était 3500 euros et je ne les avais pas. J'ai fait des économies et lui ai remboursé petit à petit. C'était difficile pour moi parce qu'avec l'argent que je gagnais je devais payer mon loyer et la nourriture et je ne recevais l'aide de personne.»

Josefina

« [...] Je n'ai pas eu besoin de le payer. Au départ, il m'a emmené vivre chez lui et je pensais qu'il était un homme bien mais après il a commencé à boire beaucoup d'alcool et à me frapper. Je devais simplement faire ce qu'il me demandait, n'importe quand [...]. Il gardait l'argent que je ramenaient et quand mon fils est né, que j'ai fait mes papiers et j'ai commencé à recevoir des aides, il les gardait aussi. Je l'ai supporté pendant trois ans et ensuite, je ne le supportais plus et je suis partie.»

Motifs de l'émigration

Concernant les raisons qui ont encouragées la décision d'émigrer, 9,4% des femmes évoquent la nécessité de regroupement familial et 90,6% évoquent des motifs économiques. En approfondissant les particularités qui caractérisent la migration économique, on trouve une majorité d'explications qui font référence à trois causes pouvant faire office de dénominateurs communs :

- **situation de pauvreté dans le pays d'origine ;**
- **difficulté à offrir un futur prometteur aux enfants ;**
- **difficulté à assurer un soutien financier aux autres personnes à charge.**

Bien qu'il s'agisse d'une minorité, certaines femmes dominicaines déclarent être arrivées au Suriname après avoir été piégées quand elles étaient très jeunes. Plusieurs témoignages évoquent la même histoire dans laquelle un groupe de personnes (généralement entre une et trois, hommes et femmes) arrive à Saint-Domingue en se présentant comme des « organisateurs de voyage » promettant de grandes possibilités d'emploi pour les jeunes femmes au Suriname. Dans le cas où il y aurait des intéressées, ils leur propose de prendre en charge la gestion du voyage et de l'entrée sur le territoire en échange d'une certaine somme d'argent en dollars qui peut être payée à l'avance, au moment de l'arrivée ou plus tard, grâce à un plan de paiement.

Les femmes ayant entamé leur mouvement migratoire de cette manière racontent que le voyage s'avère très difficile et qu'à l'arrivée, les opportunités de travail promises n'existent pas, et elles se retrouvent donc soudainement sur un territoire inconnu où la langue parlée est différente, et la plupart du temps avec une dette sur le dos et avec la prostitution comme unique proposition d'emploi.

Aucune d'entre elles ne fait marche arrière, elles ne peuvent pas. Il n'y a pas d'argent pour repartir. Les femmes racontent qu'en général, celles qui sont endettées par le voyage finissent par céder et par se prostituer pour pouvoir les payer. D'autres, sans dette mais aussi sans argent et sans possibilité de rentrer chez elles, se sentent humiliées vis-à-vis des familles qui ont aidé à payer le voyage et restent également un certain temps. Et un troisième groupe, qui dispose d'une marge d'épargne, continue généralement vers la Guyane Française - souvent avec les mêmes personnes qui les y ont emmenés - à la recherche d'une autre destination et sans savoir que, plus tard, la seule alternative disponible sera la même.

La tromperie du Suriname demeure crédible car certaines Dominicaines, dont les filles ont quitté la République Dominicaine il y a des années pour entreprendre le même voyage, affirment « qu'il est vrai qu'il y a du travail et de meilleures opportunités à l'étranger ». Et il y a une explication : la grande majorité des femmes en situation de prostitution le cache à leur famille en leur disant, cependant, qu'elles ont un emploi et que c'est de là qu'elles gagnent l'argent qu'elles envoient régulièrement.

Le fait de cacher à la famille l'origine des revenus économiques qu'elles reçoivent par transfert ne se produit pas seulement dans les cas mentionnés précédemment, mais revient dans les témoignages de presque toutes les femmes interrogées. 89% d'entre elles déclarent cacher l'exercice de la prostitution à leur famille et raconter qu'elles travaillent dans des lieux comme des restaurants ou salons de beauté. Beaucoup de femmes racontent même qu'il existe des commerces leur permettant de prendre des photos comme si elles travaillaient dans ces lieux pour les envoyer aux familles.

3.7. Situation légale et administrative

74% des femmes interrogées ont une situation juridique et administrative en règle. Ceci est directement lié à ce qui est décrit dans les sections 3.6.1 et 3.6.3, qui traitent du recours à la maternité des enfants de nationalité française dans le but de faciliter l'obtention d'un titre de séjour.

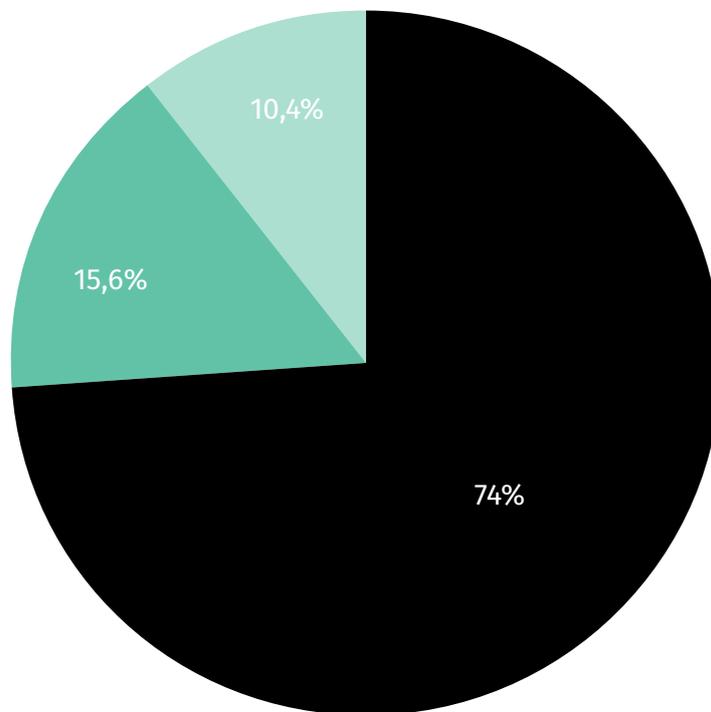
Par ailleurs, en examinant les modalités d'obtention des permis de séjour, des cas de mariages entre des femmes étrangères et des hommes titulaires d'un passeport communautaire ont également été découverts, bien que moins nombreux.

À ce sujet, on a pu constater que la majorité des femmes qui ont obtenu leur citoyenneté ou

leur permis de séjour en se mariant constituent le groupe avec la durée de résidence en France la plus importante. Elles décrivent toutes un accord similaire en termes d'argent demandé et de disponibilité sexuelle. Ces accords ont entraîné dans beaucoup de cas l'expérience de situations de violence sexuelle, symbolique ou physique. Les témoignages recueillis décrivent notamment des pratiques violentes et humiliantes.

Quant aux 26% de femmes qui n'ont pas de passeport communautaire ou de permis de séjour, 10,4% ont une demande d'asile en cours et 15,6% sont en situation irrégulière. On obtient ainsi la répartition indiquée dans le graphique n° 12.

Fréquence selon la situation de résidence



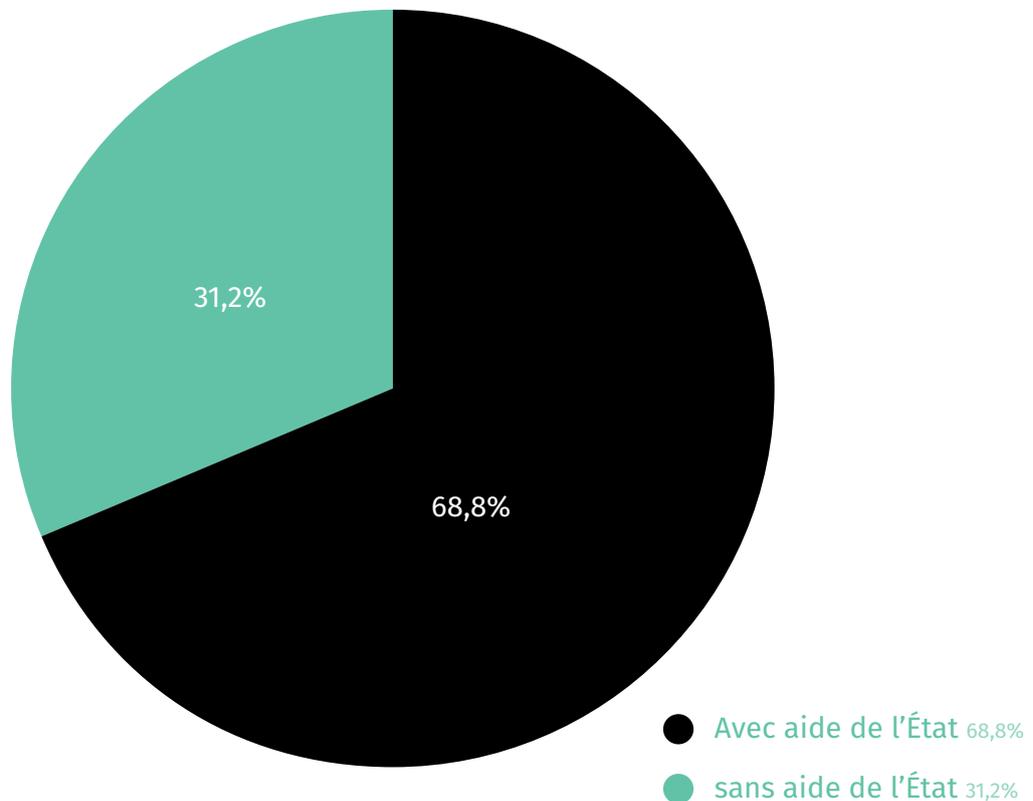
- Avec permis de séjour 74%
- Avec situation irrégulière 15%
- Demande d'asile en cours 10,4%

3.8. Logement

L'ensemble des femmes interrogées paie un loyer mensuel ou hebdomadaire pour un logement qui ne possède généralement qu'une chambre. Cependant, seul un quart d'entre elles vivent seules (24%), tandis que les autres (76%) partagent leur logement avec, en moyenne, deux autres personnes. Parmi les cohabitants, 65,6% des cas incluent au moins un enfant.

Concernant le paiement du loyer, 68,8% des femmes affirment bénéficier d'une aide de l'état qui couvre une partie du pourcentage le loyer et payer le montant restant grâce aux revenus générés par la prostitution. Les 31,2% restants ne reçoivent pas de prestations et couvrent donc la totalité du loyer avec l'argent obtenu par la prostitution.

Distribution selon l'aide de l'État perçue en vue du paiement de loyer



Il est important de signaler que les femmes paient des sommes d'argent disproportionnées par rapport à la superficie et aux caractéristiques des maisons qu'elles habitent, dont beaucoup ont été visitées par les travailleurs et/ou les bénévoles du Mouvement du Nid, lors de l'accompagnement quotidien assuré par l'association.

LES DIFFICULTÉS OBSERVÉES EN TANT QUE FEMMES MIGRANTES

Comme expliqué précédemment, l'accès aux papiers est un des premiers obstacles à surgir au moment de prendre la décision de résider dans un pays étranger pendant une période plus longue que celle autorisée par la réglementation nationale. Comme expliqué précédemment, une grande partie des femmes interrogées régularise leur situation en ayant des enfants de nationalité française ainsi qu'en ayant recours à des mariages arrangés avec des hommes français (voir section 3.7.).

Cependant, obtenir un titre de séjour n'est pas la seule difficulté à laquelle les femmes doivent faire face pour s'installer et construire leur vie en Martinique. En explorant leurs expériences respectives, d'autres problèmes sont apparus, tels que la langue, la discrimination, le sentiment d'isolement et de solitude et en particulier le binôme « difficulté à d'obtenir un emploi – prostitution », associé, à son tour, aux obligations familiales que ces femmes ont en tant que cheffes de famille.

Dans cette section, ce sont les opinions des femmes interrogées par rapport à ces difficultés qui sont présentées. En vue de pouvoir intégrer les informations résultantes, des échelles ont été conçues pour cette recherche.

4.1. Langue

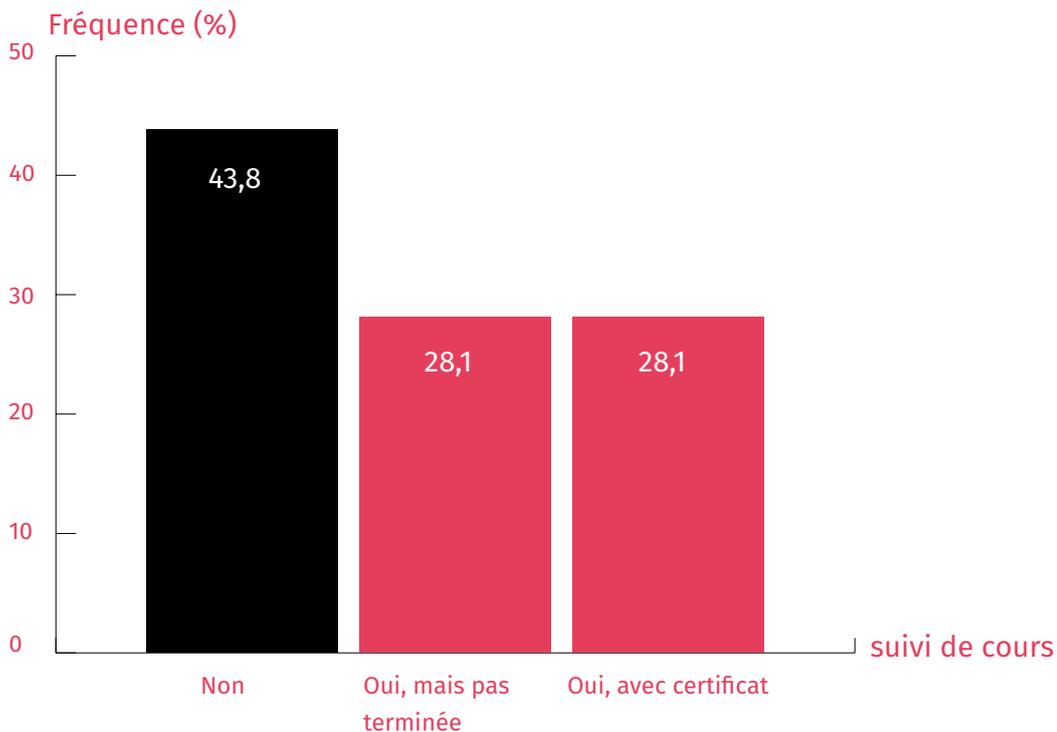
Concernant la dimension linguistique, on a pu constater que seulement 10,4% des femmes sont capables de tenir une conversation orale correcte en français⁴. En revanche, les 89,6% restants ont de sérieuses difficultés à communiquer en français, tant au niveau de l'expression (orale et surtout écrite) que de la compréhension (dans ce cas principalement orale mais aussi écrite).

En étudiant les conséquences de cette situation, on a pu observer qu'en général, les femmes décrivent la difficulté du langage comme un obstacle à la communication

difficile à surmonter et un très grand facteur de conditionnement dans l'effort de développer une « vie normale ».

Quant à l'apprentissage formel de la langue, lors des entretiens, le but était de savoir si les participantes avaient déjà suivi un cours de français et si elles avaient réussi à aller jusqu'au bout. Les résultats indiquent que 56,3% ont commencé un cours de français, bien que seulement la moitié d'entre elles soient allées jusqu'au bout et aient obtenu leur certificat, alors que 43,8% n'ont jamais suivi de cours.

Fréquence selon le suivi de cours de français



Cependant, le problème de la langue n'est pas négligeable lorsque 56,2% des femmes déclarent avoir suivi des cours de français organisés par des organismes publics (dont 50% ont suivi toutes les formations proposées) et que, par ailleurs, la majorité d'entre elles vivent sur le sol français depuis des années. Sous cet angle, le manque de connaissance de la langue devient un indicateur clair de la faible intégration sociale qu'elles connaissent.

⁴ Niveau A2/B1 selon le test de placement effectué et appliqué aux femmes par des volontaires du Mouvement du Nid.

4.2. Isolement et solitude

Les témoignages des femmes sur leur vie quotidienne reflètent une intégration partielle au sein de la société d'accueil, basée surtout sur des échanges réduits au strict nécessaire (principalement des achats, des visites médicales, des contacts avec l'établissement d'enseignement de leurs enfants et des rendez-vous avec les services de l'État). Dans la majorité des cas, les femmes expriment une difficulté à établir des relations de proximité

avec la population locale, préférant être en contact avec des immigrants et surtout avec des personnes appartenant à leurs communautés respectives.

Il convient de mentionner la fréquence des expressions qui reflètent le manque de réseaux de soutien et de protection, qui montrent des sentiments de solitude, de tristesse et même de dépression, tels que décrits dans les témoignages ci-dessous :

Rosa

«[...] la vie est difficile pour quelqu'un comme moi... Je n'ai pas de famille ici ni d'amies. Si je ne suis pas dans la rue, je suis à la maison, seule. Parfois je discute avec les autres femmes mais elles ne sont pas réellement des amies. Mes enfants et mes parents me manquent beaucoup. Les journées sont longues et je n'arrive pas à dormir.»

Jesica

«[...] quand je suis venue ici, j'imaginai ma vie différemment. J'ai toujours été une personne joyeuse et je me suis toujours entendue avec tout le monde. Mais ici, on souffre beaucoup. Je me sens très seule et j'ai l'impression d'avoir gâché ma vie.»

Comme on peut le constater, de nombreuses femmes vivent dans l'isolement et peuvent passer de longues périodes sans voir leurs enfants ou les membres de leur famille restés dans leur pays d'origine. Cet isolement semble empirer pour les femmes qui n'ont pas accès aux réseaux sociaux et qui ne parlent pas la langue du pays dans lequel elles vivent.

4.3. Discrimination

Par ailleurs, ce groupe est composé de femmes qui subissent au quotidien des situations de discrimination, de xénophobie et de maltraitance en tout genre. 68,7% d'entre elles affirment avoir vécu des situations de discrimination à cause de leur double statut de femme et de migrante, de leur appartenance sociale, de leur appartenance

ethnique et du lien avec la prostitution. À travers les témoignages présentés ci-dessous, il est possible de constater à quel point la discrimination est un phénomène auquel les femmes sont confrontées au quotidien, tant par les hommes que par les femmes et dans différents domaines :

Doris

«[...] c'est vrai que ça fait mal d'entendre ces méchancetés mais on finit par s'habituer, parfois les gens nous disent des choses comme si nous ne ressentons rien, comme si nous n'étions personne.»

Salma

«[...] Parfois, quand je suis dans la rue, vous voyez, des gens passent et nous regardent en rigolant, encore et encore. D'autres passent et nous crient des horreurs, des insultes. Maintenant je reconnais les mots «pute» et « salope » en français. Moi je baisse les yeux, je ne peux même pas leur répondre.»

Diana

«[...] il y a peu de temps, j'étais au marché avec ma fille de 4 ans pour acheter des légumes à cuisiner le soir, et une femme m'a dit de retourner dans mon pays, que personne ne voulait de moi ici. Je fais des efforts pour apprendre mais, parfois, je préférerais ne plus comprendre quand les gens parlent. C'est très dur d'être traité comme ça, mais ça me fait encore plus de peine pour ma fille.»

4.4. Complications dans la recherche et l'accès à l'emploi

À cela s'ajoute la difficulté largement généralisée de trouver et de conserver un emploi. D'après les témoignages des femmes, on remarque que même celles qui sont inscrites à Pôle Emploi ne parviennent pas à trouver du

travail. Plusieurs éléments peuvent expliquer cette difficulté. La barrière de la langue est un des plus importants mais pas nécessairement le seul, comme on peut le constater dans les témoignages ci-dessous :

Ana

«[...] trouver du travail ici n'est pas facile. Je suis inscrite à Pôle Emploi et j'y suis allée plusieurs fois pour trouver du travail mais ils ne me rappellent jamais.»

Marta

«[...] bien sûr que j'aimerais travailler mais comment ? Je ne sais rien faire. Ils ne me donneront jamais d'opportunité parce que j'ai déjà gâché ma vie, et maintenant il est trop tard, je n'ai aucun moyen de m'en sortir.»

Gladys

«[...] j'aimerais beaucoup pouvoir travailler et sortir de la rue, c'est ce que j'aimerais le plus, mais personne ne m'aide au Pôle Emploi et le seul poste que j'ai trouvé ici c'est un «job» dans un bar dominicain qui paye 30 euros la journée à temps plein. Je ne peux pas aider ma famille avec cet argent.»

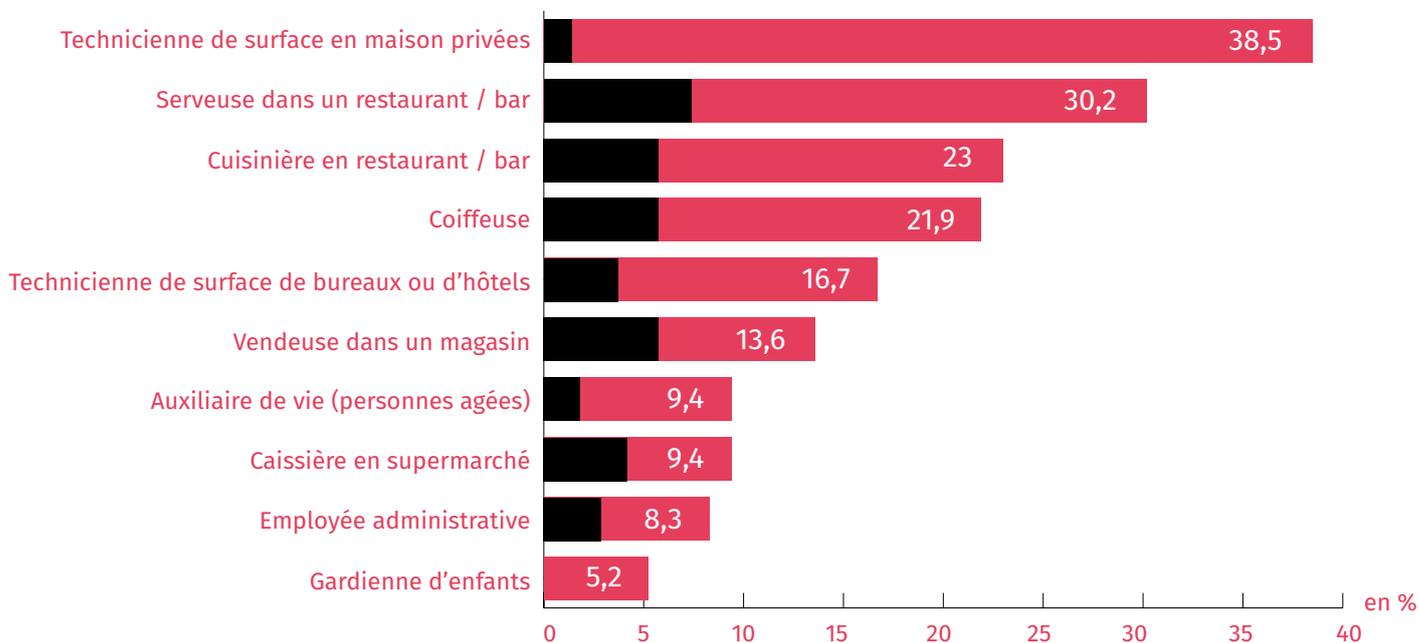
On peut penser que les obstacles à la recherche et à l'accès à un emploi sont liés aux caractéristiques de la demande (qui place les femmes sous ce statut), de l'offre (les emplois disponibles), à l'inadéquation ou à l'incompatibilité entre les deux, aux services d'intermédiation en matière d'emploi, ou à une combinaison de ces facteurs. Il est également possible que ces difficultés soient liées à la discrimination fondée sur le sexe, l'origine ethnique, la classe et sur les autres aspects de l'identité.

Ce qui est également important, c'est que la grande majorité des femmes interrogées viennent de foyers où l'accès à un emploi en règle, en particulier pour les femmes, est pratiquement inexistant. À cela s'ajoute la difficulté de terminer leurs scolarités et, évidemment, d'accéder à la formation de l'enseignement supérieur. Cela explique

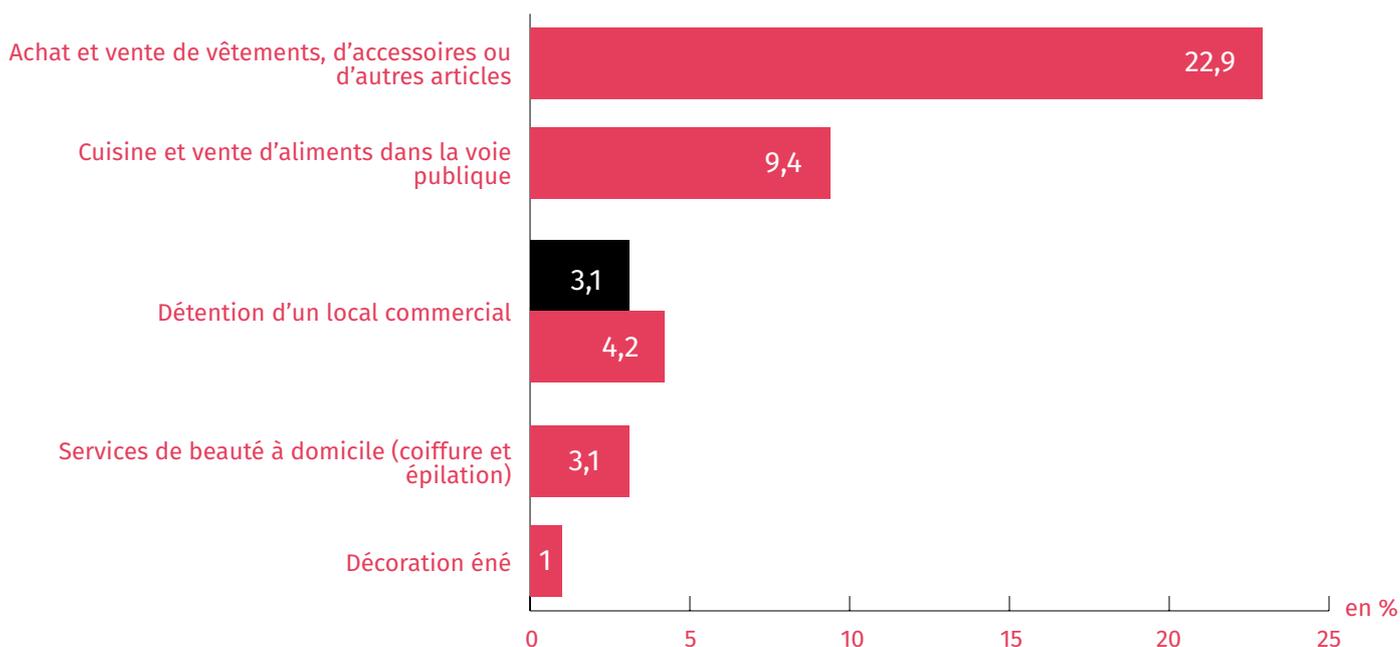
pourquoi, lorsqu'elles sont interrogées sur leurs liens avec le monde du travail et plus particulièrement sur leur parcours professionnel, une grande majorité d'entre elles ont une expérience de travail peu qualifiée, précaire et irrégulière, en l'absence de garanties de respect des droits de protection sociale.

Ci-dessous, deux graphiques présentent les principales activités mentionnées par les femmes interrogées comme expériences professionnelles antérieures, tant en tant que salariées (graphique n° 15) qu'en tant que indépendantes (graphique n° 16). Dans les deux cas, il n'est pas possible de distinguer si ces activités de travail ont été menées dans un cadre légal ou non. Pour faciliter la lecture du graphique n°15, seules les activités principales ont été sélectionnées, c'est-à-dire celles dont la fréquence est de 5% ou plus.

Fréquence des antécédents professionnels dans une relation de dépendance



Fréquence des antécédents de travail indépendant



■ Emploi formel ■ Emploi informel

Comme on peut le voir dans la catégorie des activités exercées dans le cadre d'une relation de dépendance professionnelle, celles qui présentent les pourcentages les plus élevés sont liées au nettoyage (principalement dans les résidences privées, hôtels et bureaux), à la gastronomie (service de table et en cuisine) et à la coiffure, mais dans tous les cas, une nette majorité des tâches sont effectuées de façon informelle. Ce phénomène apparaît également dans les activités exercées dans le cadre du travail indépendant, où la quasi-totalité du travail effectué se déroule en dehors des marges traditionnelles.

Comme mentionné précédemment, les données reflètent un lien évident entre le marché du travail et l'insécurité de l'emploi parmi ce groupe de femmes, ce qui n'est pas négligeable si l'on considère les effets que cela implique pour la concrétisation de futurs projets professionnels. Parmi les limites qui se posent, il y a la tâche difficile de préparer un CV basé sur des emplois temporaires pour lesquels il n'y a pas de dossier concret ; une expérience professionnelle précaire qui ne permet pas de développer des compétences ; ou le manque

de continuité dans le travail - une caractéristique du travail informel - qui est tout de même valorisé par le marché comme un symbole d'engagement et de responsabilité. Il existe également un manque de formation en matière d'obligations et de droits du travail, ainsi que sur les questions fondamentales liées au bon fonctionnement dans un environnement de travail, parmi de nombreuses autres difficultés associées.

Le secteur informel fonctionne comme un facteur conditionnant le développement professionnel et la continuité des dispositifs d'insertion sur le marché du travail (OCDE et al., 2019), en favorisant un circuit auto-entretenu qui se maintient dans ce qu'on appelle la féminisation de la survie (Sassen, 2003), surtout dans un contexte social où la femme est à la fois le chef de famille et le soutien financier du foyer.

Les témoignages des femmes révèlent à ce sujet la forte pression qu'elles subissent face à la responsabilité de gagner suffisamment d'argent pour subvenir aux besoins de leur famille :

Franca

«[...] si je pouvais trouver un travail à temps complet je laisserais cette vie misérable une bonne fois pour toutes. Mais c'est impossible de trouver un emploi, et je dois m'occuper de ma famille. Si vous m'aidez à trouver un vrai travail, je quitte la rue dès aujourd'hui"»

Luisa

«[...] Ici on reçoit beaucoup d'aides, Dieu merci, mais l'argent n'est toujours pas suffisant. Moi je suis habituée au manque mais je ne veux pas que mes enfants vivent la même chose. Je dois penser à eux et continuer d'avancer.»

Lorsque les moyens de subsistance de la famille dépendent de la capacité des femmes à générer des revenus suffisants, que l'insertion dans les circuits professionnels traditionnels est ressentie comme inaccessible et, qu'en

plus de toutes ces difficultés, s'ajoutent la méconnaissance de la langue locale ainsi que des expériences fréquentes de discrimination, les possibilités réelles d'intégration sociale et économique demeurent, pour le moins, floues :

Juana

«[...] C'est pas une vie. Aucune d'entre nous n'aime le faire mais on n'a pas le choix. Personne ne sait à quel point cette vie est difficile, vous ne pouvez pas imaginer les choses à surmonter.»

Marlen

«[...] Je ne sais pas comment j'en suis arrivé là mais ça ne vaut pas le coup d'y penser parce que de toute façon je n'ai pas le choix et ma famille dépend de moi. J'en ai assez de demander du travail ici, mais il faut savoir parler français et pour moi, c'est très difficile d'apprendre. Je n'ai pas le temps et j'ai beaucoup de mal. C'est ma vie et je dois faire avec.»

Lucinda

«[...] Avec la pandémie je ne suis pas sortie dans la rue par peur et maintenant je dois y retourner mais je sens que je ne vais pas y arriver. Ça fait deux semaines que je pleure tous les jours parce que je ne veux pas y retourner. Je ne sais pas comment je vais faire.»

Les témoignages des femmes associent le besoin urgent d'obtenir de l'argent pour couvrir les responsabilités familiales et la conviction que l'emploi est une option peu réaliste, ce qui entraîne le sentiment dangereux d'une « impasse ». Devant cette situation, la prostitution se révèle être un piège, devenant la seule option possible face à des besoins économiques non satisfaits et à l'absence de ressources suffisantes.

4.5. La prostitution

D'après les femmes interrogées, la prostitution est une activité dans laquelle elles se soumettent en raison du besoin de revenus et face à la précarité socio-économique dans laquelle elles se trouvent.

Au cours des entretiens, nous avons essayé d'approfondir les histoires personnelles de ces femmes, de donner une place à leurs témoignages et de comprendre le regard subjectif qu'elles portent sur leur expérience dans le monde de la prostitution. Nous avons également essayé de connaître leurs points de vue et leurs avis sur certaines hypothèses qui

prennent généralement forme à partir d'idées préconçues ou biaisées, dont le dénominateur commun repose sur le mythe du libre choix (De Miguel, 2015). Ces idées suggèrent, par exemple, qu'une femme deviendrait prostituée parce qu'elle aime cela, parce qu'elle en a envie ou encore parce que cela lui permet de gagner facilement de l'argent. Les témoignages nous amènent à remettre en question ces notions et à souligner la futilité de générer des explications réductionnistes sur un phénomène aussi complexe :

Esther

«C'est une vie sombre, où on doit supporter des odeurs désagréables, des gens sales et, parfois, aussi de la douleur et de la peur [...] C'est une vie qui te vole la vie sans que tu t'en rendes compte.»

Jazmín

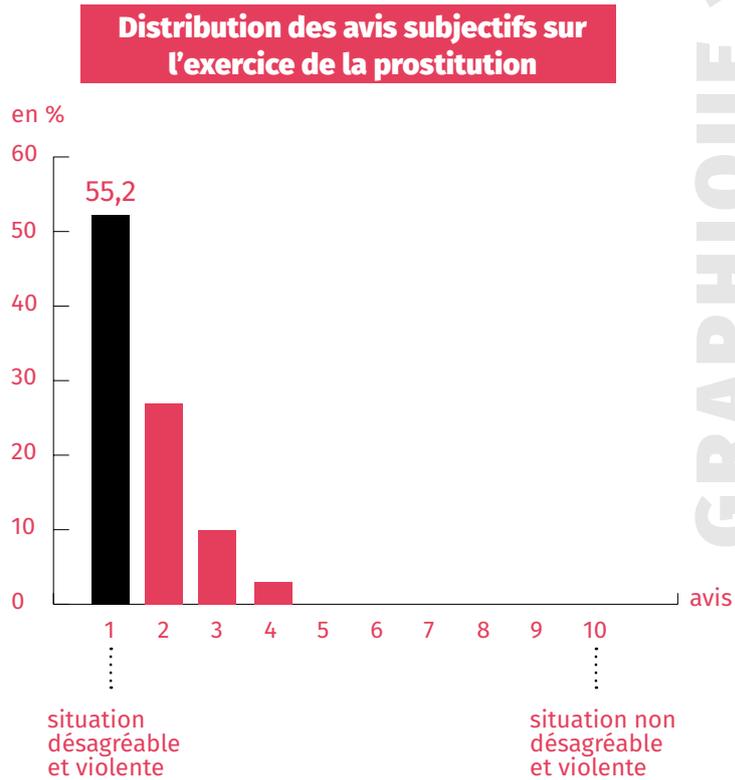
«Avec la prostitution je gagne l'argent pour subvenir aux besoins de mes enfants, mais celui qui dit que c'est facile, c'est parce qu'il n'a jamais eu à le faire.»

Celina

«Je sais qu'il y a des gens qui pensent que nous sommes là parce que nous aimons ça. Je pensais la même chose, que les femmes qui se tenaient dans la rue étaient des folles qui aimaient la nuit et qui étaient là parce qu'elles ne voulaient pas travailler [...] Pendant de nombreuses années, j'ai travaillé en Espagne comme femme de chambre dans un hôtel, mais avec la crise de 2008, j'ai perdu mon travail. Comme je n'en trouvais pas et qu'une cousine m'avait dit que je pouvais travailler en Martinique, j'ai décidé de venir ici. Quand je suis arrivée, je ne parlais pas la langue et il n'y avait pas de travail pour moi. J'ai dû sortir sur le trottoir et j'ai découvert que personne ne pouvait aimer cette vie et qu'on finit par se perdre sous les habits avec lesquels on se déguise tous les soirs.»

Une échelle d'évaluation subjective a été présentée à chacune des femmes afin de regrouper leurs opinions sur la prostitution. Dans cet échelle, « 1 » correspond à la prostitution vue comme une « situation désagréable et violente » et « 10 » comme une « situation non désagréable et non violente ».

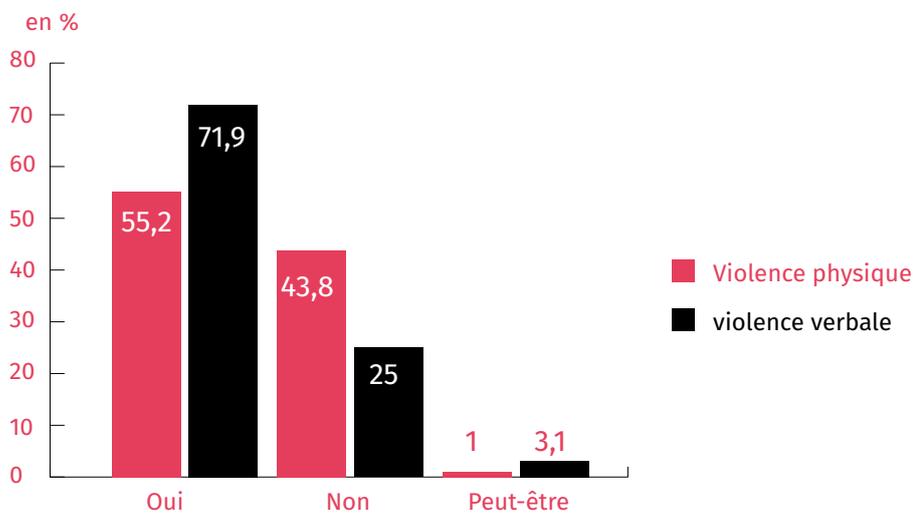
La première chose que l'on peut observer c'est qu'aucune des réponses ne dépasse les 4 points sur l'échelle. Ce qui démontre, une fois de plus, que les femmes considèrent la prostitution comme une solution extrême face au besoin. Il est important de souligner que plus de la moitié des femmes ont répondu « 1 » sur l'échelle (« situation désagréable et violente » = 55,2%).



Suite aux résultats précédents, nous avons tenté de déterminer si les femmes avaient déjà subi des violences lors de l'exercice de la prostitution. À ce sujet, 52,2% d'entre elles ont déclaré avoir subi des violences verbales ou psychologiques, tandis que 71,9% ont déclaré

avoir été victimes d'une forme quelconque de violence physique pendant l'exercice de la prostitution. Certaines d'entre elles ont même indiqué avoir eu peur pour leur vie à un moment donné.

Distribution selon la violence subit pendant l'exercice de la prostitution



Les témoignages font état des diverses situations dans lesquelles les femmes se retrouvent. Elles sont soumises à une grande

exposition, sont vulnérables, et sont souvent en proie à l'angoisse et à la peur :

Flavia

«J'ai souvent subi des violences. C'est un environnement difficile et on apprend à prendre soin de soi et à bien regarder chaque homme, mais parfois c'est celui qui semble le plus gentil qui vous fait plus de mal ou vous vole votre argent. C'est très courant.»

Norma

«Il y a des hommes qui pensent que parce qu'ils te paient, ils peuvent faire n'importe quoi avec toi. Certains n'acceptent pas que tu dises non et ils deviennent violents. On essaie d'être attentives pour s'entraider, mais parfois il n'y a personne et tu dois endurer seule et te remettre aux mains de Dieu.»

Carol

«L'année dernière, j'ai eu très peur avec un homme qui, je pensais, allait me tuer. Après avoir fait ce que vous savez [en faisant référence aux rapports sexuels], il a sorti un couteau et me l'a mis sur le cou. Il a volé l'argent qu'il m'avait donné, et aussi l'argent que j'avais gagné auparavant, il m'a beaucoup battu et puis il est parti.»

Mariela

«Je suis entrée dans la chambre avec lui et quand je lui ai demandé l'argent, il m'a dit qu'il me le donnerait plus tard. Je lui ai dit non, que je voulais l'argent d'abord. Tout de suite après, il m'a giflé tellement fort que je suis tombée par terre. Il s'est jeté sur moi en essayant de me violer et, en désespoir de cause, je lui ai dit que je ferais tout ce qu'il voulait s'il mettait un préservatif. Et j'ai dû tout faire.»

Leticia

«Le pire, c'est quand ils arrivent ivres ou drogués et que tu ne peux pas dire non parce que tu as besoin d'argent. Tu ne peux pas imaginer les choses que j'ai dû faire et supporter.»

Les témoignages révèlent une réalité cruelle et pernicieuse dont souffrent des femmes en situation de vulnérabilité qui ont besoin de moyens de subsistance économique. Ces femmes tolèrent la maltraitance et l'humiliation et les considèrent comme produits de ces besoins. Beaucoup de ces femmes ont des antécédents de violence et d'oppression, de différentes sortes, qui culminent parfois dans un syndrome d'impuissance appris (Seligman, 1975).

À partir des témoignages, il a été possible d'identifier des expériences violentes tout au long du cycle de vie, tant dans la sphère privée que publique. Ces expériences peuvent prendre des formes diverses, telles que la violence physique, sexuelle, psychologique, institutionnelle, économique-patrimoniaire et symbolique (Bourdieu, 1998), par lesquelles différentes formes de domination et de subordination sur les femmes sont entretenues et reproduites.

Au cours des entretiens, de nombreuses femmes ont déclaré que lorsqu'elles partaient avec un homme, elles priaient Dieu de les protéger. La plupart des femmes interrogées étaient de confession catholique et lorsqu'on leur demandait si elles avaient une méthode pour garantir leur sécurité, les expressions « je me confie à Dieu » ou « je demande au Seigneur de ne pas m'abandonner » étaient très fréquentes. Parmi les autres réponses qui revenaient on trouve des expressions telles que « nous essayons de prendre soin les unes des autres » ; « j'essaie de laisser la porte un peu ouverte quand c'est possible » ; « nous nous avertissons mutuellement quand nous savons qu'un homme est violent » ; « si une femme met beaucoup de temps à sortir, l'une d'entre nous va voir ce qu'il se passe. »

Carla

«[...] Une fois, je suis partie avec un homme, mais quand nous sommes entrés, il m'a tiré les cheveux et a voulu me violer par derrière. J'étais désespérée et il m'a coincé contre une table. Quand il a voulu enlever son pantalon, j'ai pris une bouteille d'huile, je l'ai écrasée sur sa tête et je suis partie en courant. Une femme a appelé à l'aide et ils m'ont aidé à le faire sortir. Je l'ai revu une fois, il y a un moment, mais c'est comme s'il ne se souvenait pas de moi. Quand je l'ai vu, j'ai dit à toutes que s'il s'approchait, il ne fallait pas partir avec lui.»

Mora

«Je sors quand mes enfants dorment et je rentre chez moi avant qu'ils ne se lèvent. Je me douche d'abord et après je les réveille pour le petit déjeuner. Un matin tôt, alors que j'étais sur le point de rentrer chez moi, un homme est venu et je suis partie avec lui. J'ai senti que je ne devais pas accepter mais j'avais besoin d'argent

[33]

alors j'y suis allée. Cet homme m'a fait quelque chose d'horrible, je pensais que je ne reverrai jamais mes enfants. Je pensais à eux tout le temps.»

CONCL

POUR CONCLURE

VISION

La prostitution est l'une des facettes les plus crues de l'inégalité structurelle sur laquelle le monde actuel est basé. La prostitution engendre le manque d'accès aux opportunités, l'exclusion et la pauvreté, plutôt que la résolution de ces inégalités. Elle se nourrit d'un monde de plus en plus inégal et contribue en même temps à reproduire ces inégalités.

Les résultats obtenus semblent corroborer le lien fondamental entre l'inégalité sociale de plus en plus prononcée et l'exercice de la prostitution. Une brève synthèse de ces résultats est présentée ci-dessous :

- Toutes les femmes interrogées sont d'origine étrangère, la plupart d'entre elles sont issues de la **République Dominicaine (78%)**.
- Au cours des dix dernières années, de nouvelles vagues de migration se sont produites du **Venezuela (12%)**, d'**Haïti (4%)**, de **Colombie (3%)** et d'**autres territoires d'outre-mer (3%)**.

- Seulement **11%** ont émigré directement de **leur pays d'origine à la Martinique**.
- Le reste provient de lieux migratoires précédents, dont **67% depuis des territoires français** (principalement la Guyane et la Guadeloupe).

- Bien que 55% des femmes interrogées appartiennent à la tranche d'âge de 30 à 47 ans, il n'y a pas d'éléments déterminants permettant d'affirmer que la prostitution intervient à un moment précis de la vie de ces femmes.
- Au contraire, **il existe des pourcentages significatifs dans toutes les tranches d'âge**.

- 73% des femmes ont des **enfants mineurs à charge**.
- Dans 83% des cas, **au moins un des enfants mineurs est né sur le territoire français** et il a été déclaré par un parent de nationalité française.

- **72% des femmes sont entrées en Martinique** au cours de la dernière décennie.
- **31% d'entre elles l'ont fait au cours des deux dernières années**, durant lesquelles on a pu constater un afflux de femmes majoritairement non dominicaines.
- L'ensemble des données suggère que la migration des femmes qui se retrouvent dans la prostitution en Martinique est non seulement un processus actif, mais c'est un **processus en expansion**.

- 91% des femmes ont mentionné des **raisons économiques** afin de justifier leur décision d'émigrer de leur pays d'origine.
- Pour 44% d'entre elles cela signifiait **s'éloigner d'un enfant mineur(e)** laissé(e) aux soins d'une femme de l'entourage familial proche.

- En termes d'éducation, les fréquences tendent vers une répartition dont la plus grande concentration se trouve au niveau du « **Lycée inachevée** » (**32%**) et de là elles descendent vers les extrémités du graphique, chose qui entraîne des **conséquences terribles sur le marché du travail**.

- Les femmes interrogées vivent des situations d'**irresponsabilité paternelle** qui se manifestent à **81% en termes économiques** et à **75% en termes affectifs** ou de soins.

- Seul un faible pourcentage de femmes (**16%**) est en **situation irrégulière**.
- Les autres sont en **situation régulière (74%)** ou en cours de traitement (10%).
- Nombre de ces situations régulières sont dues à des enfants de nationalité française ainsi qu'à des mariages arrangés.

- **90%** des femmes ont des **difficultés en français**.
- Seules **28%** d'entre elles ont réussi à prendre des **cours de langue**.

- **69%** des femmes ont déclaré avoir été **victimes de discrimination en Martinique**.

- Elles paient des prix élevés pour un logement précaire et inadéquat.
- **69% reçoivent une aide de l'État** à ce titre en raison de leur statut de résident régularisé.

- **La majorité de femmes ayant travaillé pour le compte d'un particulier**, l'ont fait dans un **contexte informel** où les activités les plus fréquentes sont le nettoyage, la restauration et la coiffure.
- Dans chacune de ces activités la quasi-totalité du travail s'est déroulé de manière informelle.

- **La totalité des femmes perçoit la prostitution comme une activité désagréable et violente.**

L'objectif de ce rapport était d'observer de plus près la situation des femmes en situation de prostitution en Martinique, en intégrant leurs points de vue sur ce sujet. À cette fin, certaines informations ont été présentées de manière quantitative, et d'autres, en utilisant des ressources basées sur leurs propres expériences et témoignages.

Comme on peut le constater, ces femmes subissent de nombreuses inégalités qui se synthétisent dans le concret de leurs expériences quotidiennes où leur double condition de femmes migrantes joue un rôle fondamental.

Avec ce travail de recherche et l'élaboration du rapport correspondant, nous avons essayé d'apporter notre contribution dans trois directions principales. D'une part, rendre visibles les dynamiques caractéristiques qui sous-tendent l'exercice de la prostitution. D'autre part, il s'agit de faire tomber les préjugés et les stéréotypes qui encouragent la violence et la discrimination à l'égard des femmes en situation de prostitution. Et, enfin, produire des informations actualisées qui contribuent à la conception de politiques publiques plus inclusives favorisant la création de possibilités de travail et d'intégration pour les femmes migrantes en général, et ainsi que pour celles qui sont en situation de prostitution ou menacées par le risque prostitutionnel.

BIBLIOGRAPHIE

BOURDIEU, Pierre (1998). *La dominación masculina.* Barcelone: Anagrama, 2000.

CEDAW (2008) Recomendación general N° 26 sobre las trabajadoras migratorias. Recuperado de https://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CEDAW/Shared%20Documents/1_Global/CEDAW_C_2009_WP-1_R_7138_S.pdf

COBO, Rosa (2016), Ensayo sociológico sobre la prostitución. *Política y sociedad*, ISSN 1130-8001, Vol. 53, N° 3, 2016, págs. 897-914

DE MIGUEL, Ana (2015). *Neoliberalismo Sexual: el mito de la libre elección.* Madrid : Cátedra.

Ministère Chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de la Égalité des Chances (s.f). *Lutte contre le système prostitutionnel et accompagnement des personnes prostituées.* Consulté le 3 novembre 2020 en <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/dossiers/lutte-contre-les-violences/lutte-contre-le-systeme-prostitutionnel-et-accompagnement-des-personnes-prostituees/>

OCDE et al. (2019), *Perspectivas económicas de América Latina 2019: Desarrollo en transición,* OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/g2g9ff1a-es>.

ONU (2019a) *Incluir a los migrantes es imprescindible para lograr el desarrollo sostenible.* Noticias ONU. Consulté le 16 novembre 2020 en <https://news.un.org/es/story/2019/02/1451942>

ONU (2019b) *Los efectos de la migración en las mujeres y las niñas migrantes: una perspectiva de género.* <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/G1910794.pdf>

Parlement Européen, Droits de la femme et égalité des genres (2014) *Exploitation sexuelle et prostitution et conséquences sur l'égalité entre les femmes et les hommes.* URL https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/A-7-2014-0071_ES.html

SASSEN, Saskia (2003). *Contra geografías de la globalización Género y ciudadanía en los circuitos transfronterizos,* Madrid, *Traficantes de Sueños.*

SEELIGNAM, Martin (1975). *Helplessness: On depression, development, and death.* San Francisco : Freeman.

United Nations Office on Drugs and Crime - UNODC (2018) *Global Report on Trafficking in Persons.* https://www.unodc.org/documents/humantrafficking/2019/GLOTiP_2018_BOOK_web_small.pdf

L'ASSO

Le Mouvement du Nid – France est une association reconnue d'utilité publique agissant en soutien aux personnes prostituées.

Implanté dans toute la France, le Mouvement du Nid est à la fois une association de terrain et un mouvement de société : il appelle à un engagement citoyen, politique et culturel contre le système de la prostitution et l'ensemble des violences contre les femmes.

Chaque année, nos militant(e)s ont des milliers d'échanges avec des personnes prostituées rencontrées sur les lieux de prostitution et lors des permanences d'accueil.

Avec ses partenaires, le Mouvement du Nid-France les soutient dans leurs démarches d'accès à la justice, aux soins, ou encore à la sécurité sociale. Et lorsqu'elles entreprennent des démarches pour quitter la prostitution, il est également présent à leurs côtés. Depuis la création des parcours de sortie par la loi du 13 avril 2016, le Mouvement du Nid, agréé dans 17 départements, accompagne aussi les personnes dans cette voie.

La délégation martiniquaise a vu le jour en 2017 et à présent elle accompagne 123 femmes.

Avec les personnes prostituées

Depuis sa création il y a plus de 70 ans, la pensée, la méthodologie et l'action du Mouvement du Nid sont construites avec les personnes prostituées. C'est auprès d'elles que le Mouvement du Nid a pu comprendre le système prostitutionnel, ses causes et ses conséquences. C'est avec elles qu'il a pu concevoir ses actions de soutien, d'alternatives et de prévention.

Cette interaction permanente existe d'abord sur les lieux de prostitution, dans le cadre de la rencontre. En 2019, le Mouvement du Nid a ainsi établi 6000 contacts sur les lieux de prostitution dans une trentaine d'agglomérations différentes.

Cette rencontre se prolonge ensuite au sein même de l'association dans le cadre des permanences d'accueil et d'accompagnement. En 2019, 1200 personnes ont bénéficié d'un accueil et d'un accompagnement

individualisé au Mouvement du Nid. De cet accompagnement, le Mouvement du Nid recueille des témoignages qui permettent de mieux comprendre la réalité prostitutionnelle. Certaines personnes accompagnées ont ensuite choisi de rejoindre les membres du Mouvement du Nid.

Mais le Mouvement du Nid met aussi son expertise au service de tous ceux et celles qui souhaitent être formés pour mieux appréhender la prostitution dans le cadre de leur travail. Ainsi, en 2019 le Mouvement du Nid a formé 2300 professionnel(le)s de l'action sociale.

3 priorités d'actions : La rencontre, l'accompagnement, la formation des acteurs sociaux.

Contre le système prostitueur !

Présent auprès de plusieurs milliers de personnes prostituées chaque année et dépositaire des témoignages de ce qu'elles ont vécu dans la prostitution, le Mouvement du Nid a une obligation éthique de faire tout son possible pour informer l'opinion des réalités de la prostitution et prévenir l'entrée de nouvelles personnes dans la prostitution. C'est pourquoi le Mouvement du Nid, en plus de ses actions de rencontre et de soutien, mène une politique de sensibilisation et de mobilisation de la société.

Cette politique vise à informer les jeunes et le grand public des réalités prostitutionnelles et à dénoncer le système prostitueur qui constitue :

- Une violence, particulièrement à l'encontre des femmes ;
- Un obstacle à l'égalité entre femmes et hommes ;
- Un système de domination exploitant plusieurs formes d'inégalités ;
- Une atteinte à la dignité de la personne et une violation des droits humains.

Pour cela le Mouvement du Nid organise son action contre le système prostitueur autour de trois priorités stratégiques : **la prévention auprès des jeunes** (20000 jeunes rencontrés chaque année), **la sensibilisation du grand public** et **le plaidoyer**.

CONTACT

Lavinia Ruscigni



Martinique-972@mouvementdunid.org
www.mouvementdunid.org



0696716622



Mouvement du Nid Martinique

